



jardins du nord



Que faire contre la fonte des semis ?



La fonte des semis est une maladie fongique (ou maladie cryptogamique, due à des champignons pathogènes) qui touche les plantules, juste avant, ou quelques jours après leur levée.

La base des tiges devient filiforme, tout un semis peut-être brusquement contaminé. En prévention, n'employez pas de terreau usager, diminuez les arrosages, ne semez pas trop serré et aérez la mini-serre en cas de condensation. Éliminez immédiatement les bacs ou les godets contaminés pour éviter la propagation de la maladie.

Les plantes susceptibles d'être touchées par la fonte des semis sont nombreuses : aubergine, carotte, choux, concombre, courge, haricot, oignon, salade, tomate... mais aussi bégonia, datura, lobelia, pavot, pétunia...

Les cultures sous abri sont les premières victimes de la fonte des semis, mais la maladie peut également toucher les semis extérieurs.

Mesures préventives

Il n'existe pas de moyens de lutte contre la fonte des semis, une fois que celle-ci est déclarée. Les seules mesures à prendre sont préventives.

Le respect des bonnes pratiques

- Préparez le lit de semence : sol décompacté et drainé.
- Semez dans de bonnes conditions climatiques pour une levée rapide : températures pas trop froides et atmosphère plutôt sèche.
- Semez le plus clair possible et éclaircissez rapidement les semis trop serrés.
- Respectez la profondeur préconisée pour les semis.
- N'arrosez pas exagérément ; vaporisez les feuilles plutôt que d'arroser le sol.
- Utilisez des semences de qualité, non abîmées ou malmenées.
- Désinfectez le matériel de culture (caissettes, pots...).

L'utilisation de produits naturels

Le charbon de bois, il a la propriété d'absorber de nombreux éléments comme certains champignons pathogènes, ou même l'eau, permettant ainsi à la zone recouverte de ne pas être détrempée. À utiliser finement broyé

La décoction de prêle, dont les vertus fongiques sont souvent plébiscitées en agriculture biologique. À pulvériser sur le sol

L'ail possède également des propriétés antibactériennes et antifongiques. Utilisez-le en infusion, à pulvériser au moment des semis et lors des arrosages suivants.



Bonne culture

Fiche :  2021 JDN jardins du nord

Pour en parler sur le forum : <https://www.jardins-du-nord.fr/viewtopic.php?f=103&t=4499&p=64395=la+fonte#p64395>